

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 7 DÉCEMBRE 2016****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 7 décembre 2016*

Aujourd'hui, à quatorze heures trente-cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n<sup>o</sup> 693 Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.